

Commune de
CHAMBRY

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.C
Plan annexe - zone de bruit
au 1/5000ème

Vu pour être annexé à la délibération
en date du 08/12/2020

approuvant le Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Chambry

Cachet et signature du Maire



Légende

- Limites communales
- Axe Autoroute A26, Route Nationale 2 et Route Départementale 51
- Emprise zone de bruit A26 (250m), RN2 (100m) et RD 51(30m)

